

Tracés de fondation à Rome*

Pierre Boudoni

Résumé: A la suite de l'ouvrage collectif publié par Marcel Detienne (1990), nous avons repris le thème des *tracés de fondation*, en particulier celui de la Rome antique, inaugurée par Romulus selon un rituel de fondation (Plutarque). C'est pour nous l'occasion de reprendre nos *analyses des lieux* et de les développer à partir d'une thématisation selon notre approche sémiotique au moyen d'une schématisation logico-topologique appelée *templum*. C'est à travers la notion de *mythogramme* que nous avons différencié cette approche: structure d'orientation d'un espace, actantialité associée à des types de rituel, planification d'un ordre urbain qui se retrouvera tout au long de l'histoire romaine. Ces trois schématisations corrélées — auxquelles il faudrait associer, de façon sous-jacente, la logique d'établissement des lieux développée dans notre livre précédent (2013) — permettent de caractériser l'idée d'une forme urbaine typique dans sa récurrence.

Mots-clés : théorie des lieux ; templum ; mythogramme de fondation.

^{*} DOI: https://doi.org/10.11606/issn.1980-4016.esse.2023.209350.

¹ Professeur titulaire à l'Université de Montréal et directeur de recherche associé au Leap (Laboratoire d'Étude d'Architecture Potentielle) de l'Université de Montréal. E-mail: pierre.boudon@umontreal.ca. ORCID: https://orcid.org/0000-0001-6610-4636.

ans cet essai, il s'agit de reprendre en partie le dossier qu'avait dirigé Marcel Detienne (1990) sur cette question dont nous reprenons le titre : comment des rites de fondation (tel que celui de Romulus à propos de Rome) sont définis à travers des gestes et des modes d'inscription au sol, soit le passage d'un nomadisme à une sédentarité ; c'est un dispositif distinct d'un rite oraculaire (tel celui des augures) qui est une forme d'orientation et de présage quant à l'avenir (départagé en faste et néfaste) ; c'est, à la fois la mise en place d'une certaine actantialité (mi-divine, mi-humaine) et d'une forme pérenne ; dès le départ nous avons affaire à une sorte de mythogramme ¹ (plan anticipé) instaurateur de la cité future.

Pour Detienne, c'est au départ la question d'un « site » : qu'est-ce qu'un site anthropologiquement en tant qu'événement spatio-temporel qui précède même la formation du « lieu » en tant que configuration spécifiée ? Soit, une origine (origo) en tant que discontinuité créant un avant et un après par rapport à la notion de borne (topologique). En termes sémiotiques, nous parlerions d'un *ici* qui instancie des dimensions diastématiques (et non seulement cardinales) à partir desquelles on peut distribuer des positions alentour (proches ou éloignées; atteignables ou inatteignables, mais que l'on peut imaginer). Cette question implique d'emblée un rapport entre une quasi-topologie² définissant des zones de partage et une dénomination linguistique. Ainsi, on aura les différences diastématiques entre un ici (situation où je me trouve et qui peut être très variable), un *là-bas* (correspondant à une distance à franchir mais toutefois perceptible) et un ailleurs en tant que monde hors de ma portée visuelle. De leur côté, les zones de partage peuvent être caractérisées en termes de régions localisatrices (qu'on peut appeler des « aires de repérage »), soit de voisinage par proximités topologiques mais également de régions par rapport à des frontières délimitatrices lesquelles constituent des régions internes et des régions externes séparées par des bords (lesquels sont également des régions interstitielles).3

Toutes ces distinctions, topographiques (locologiquement) et dénominatives (génériquement), constituent un ensemble ordonnable les unes par rapport aux autres au moyen de relations de contrariété, et globalement stable, que j'ai intitulé au cours de mes travaux un *templum*⁴ au sens où ce diagramme (possédant une structure) organise une *Gestalt cognitive* permettant des types d'agencement (relations internes) et des couplages (relations externes).

¹ Expression qu'utilisait Leroi-Gourhan pour caractériser ce qui précédait l'écriture et la numération, cf. *Le geste et la parole, la mémoire et les rythmes*, tome 2, p. 89.

² La locologie, qui est une notion fondamentale dans notre travail, est issue des recherches de M. De Glas (2009) qui dissocie celle-ci (proche de ce qu'entendait Leibniz dans la notion d'*analysis situs*) de la topologie ensembliste; celle de « frontière épaisse » y est fondamentale.

³ Un *bord* est ainsi le produit d'une frontière linéaire qui donne une direction et d'une frontière zonale qui est une étendue interstitielle; par exemple, une *route* a une *chaussée* qui donne une direction, un double sens et des *bas-côtés* dont les *fossés* en contrebas constituent la frontière externe.

⁴ Cf. L'Architecture des lieux, sémantique de l'édification et du territoire (2013) en constitue une étape achevée.

Ainsi, dans un processus d'élaboration théorique, nous aurons une première strate instanciative (intitulée « dimensions diastématiques ») à laquelle on associera celle d'une instanciation actantielle, et en troisième lieu, celle d'une configuration mythogrammique répondant au futur du déploiement de Rome.

Revenons à la question initiale de Detienne : qu'est-ce qu'un site ? Fondation ou émergence de quelque chose ? A propos des dimensions diastématiques d'une orientation (au sens originel du terme) nous n'en avons pas fini avec leur définition. Certes, nous avons une mise en place de base : *ici* vs *là-bas* vs *ailleurs*. Par contre, nous n'avons pas défini l'entre-deux de chacun de ces termes, ce que nous avons appelé la formation des « termes mixtes » qui les réunissent conjonctivement-disjonctivement. Ce qui nous permettra enfin de les lier dans une forme supérieure continue (cf. la « sphère » ou tout autre terme de géométrie définissant une *autonomie* de fonctionnement, comparable à ce qu'était la « monade » pour Leibniz⁵.

Ainsi, entre un *ici* et un *là-bas*, nous pouvons introduire médiativement la notion de *distance* ou de *déplacement* d'un point A à un point B, ce qui fait de l'*ici* un point de départ (inchoativité) et du *là-bas* un point d'arrivée (terminativité), soit un parcours partiel lorsqu'il y a réitération de cette distance (formation d'étapes successives) ou final lorsque ce parcours est définitivement achevé (clos).

Même opération d'analyse entre ce qui est un *là-bas* (aux confins de ma perception visuelle ⁶) et un *ailleurs*. Mais qu'est-ce que cet *ailleurs* dont la description est inassignable; *ailleurs*, cela peut être partout en dehors de mon *ici-là-bas* localisable. On parlera ainsi d'une *errance* (et non d'une distance) entre un *là-bas* et un *ailleurs*, un çà et là erratique qui n'est plus un déplacement assigné entre deux points mais une quête à la fois de chemin à ouvrir et d'orientation à prendre (puisque le but n'est plus nécessairement fixé), comme le Petit-Poucet égaré dans la Grande Forêt⁷.

Enfin, troisième terme mixte entre un *ici* sui-localisateur et un *ailleurs* non précisable, nous introduirons la forme d'un *transport* (à la fois, mouvement et véhicule, clivage entre deux rives et lien); non plus un déplacement connexe mais un transfert (en termes d'opération magique comme dans les contes merveilleux)

⁵ Ce qui nous permet de dire que de ce principe d'autonomie de la structure du *templum* nous impliquons celui d'une *réplication* indéfinie de celle-ci et, par après, leur mise en correspondance.

⁶ C'est ici qu'on pourrait introduire la notion d'*horizon* en tant que ligne de partage imaginaire entre la Terre prise globalement et le Ciel en tant qu'atmosphère environnant celle-ci. Il y aurait donc un « en-deçà » et un « au-delà » de cet horizon (toujours mouvant au fur et à mesure qu'on avance ; c'est donc un *acte*), à la fois, point de référence qui nous conduit vers un but et d'évanescence disparaissant comme point de fuite. Topologiquement, c'est une « frontière épaisse » puisqu'elle est à la fois une ligne d'orientation et une zone interstitielle; un *bord* que l'on peut traverser tel que l'imaginaient certaines représentations antiques.

⁷ En termes de mythologie, ce fut par exemple la situation de Léto, mère d'Apollon et d'Artémis, en quête d'un lieu pour accoucher. L'île de Délos se proposa pour ce lieu qu'on pourra intituler un point d'ancrage puisque, du coup, cette île fut arrimée au fond de la mer. Cf. *Dictionnaire de la mythologie* (GRANT; HAZEL, 1975, p. 231).

mettant en correspondance un monde de l'ailleurs (pouvant être surnaturel) et un monde terrestre (cf. un « *ici*-bas »).

Entre les dimensions diastématiques de base et les termes mixtes qui les relient, nous venons de « boucler » cette structure pour lui donner une forme topologiquement stable ; nous ajouterons finalement ce que nous avons nommé des « méta-termes » (symbolisés par MT+ et MT-) en tant que pôles diamétraux de cette structure mentale comparable à la sphère : d'une part, la notion de « sédentarité » en tant que lieu localisé auquel on peut se référer invariablement (ce sera l'exemple de la capitale par rapport à son territoire), dont les distances peuvent être évaluées par rapport à un *point fixe*, et d'autre part, celle de « nomadisme » en tant que déplacement itinérant (quête, pérégrination, voyage au long cours). Ce sont finalement les valeurs génériques de ce paradigme qui caractérise l'univers conceptuel dans lequel on se situe (ainsi, la notion de « fondation » en tant qu'inscription d'un *ici* instaurateur dont on peut retrouver archéologiquement les traces).

Pour récapituler, nous donnerons le diagramme (1) suivant qui spécifie graphiquement le mode d'articulation entre ces différents termes, de base, mixtes et leurs méta-termes :

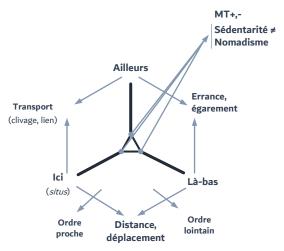


Image 1 : Diagramme des dimensions diastématiques.

Source: L'auteur.

Revenons toujours à la présentation de Detienne de son dossier « tracés de fondation »; parler de fondation, c'est évoquer inévitablement la question du fondateur en tant que sujet d'un agir (terme, comme on va le voir, très imprécis). S'il n'y a pas de fondateur/fondation liés par un acte, nous avons affaire à un processus naturel d'émergence et de ré-émergence continu (comme au Japon⁸,

⁸ Cf. Detienne (1990, p. 1): « Présence du Japon, mais silence sur la fondation introuvable, inconcevable ou incongrue ».

comme dans l'autochtonie athénienne où nous avons affaire à une puissance tellurique sous-jacente) sans commencement ni mémoire datable. Bref, plus une restauration permanente (à la manière d'un processus végétal) qu'une fondation originaire.

Ce sujet peut être un être organique; mais est-ce un individu en particulier (par son unicité, sa dénomination) ? Son statut symbolique est-il humain ou divin, ou les deux à la fois (démiurgique) ? Relève-t-il de notre monde (familier) ou bien d'un monde de l'ailleurs (pays lointain) ? La structure diastématique nous permet déjà de préciser certaines qualifications; ainsi ce fondateur peut être un être étranger, venu de quelque part, un être en exil à la suite d'un meurtre; il peut fonder un territoire en le traversant à la manière de l'archégète grec ou en lui donnant un centre inscrit (tracé) dans le sol (ce qui aura valeur d'enracinement) et ce sera bien sûr le statut de Romulus. Enfin, ce fondateur sera-t-il la tête d'un lignage (royauté, empire) dont descendront des successeurs? Ainsi,

Entre Rome, la Chine et le monde grec, la figure du fondateur prend forme, elle conquiert son autonomie, elle découvre de nouvelles manières de faire du territoire, de penser le site, le commencement et l'origine. A Rome, l'Altérité habite le Fondateur, ou plutôt les Fondateurs. Car la fondation est conduite en deux temps, elle est double. Avant Romulus et Remus, les jumeaux, Énée agit en fondateur. Énée, errant en quête d'une nouvelle Troie, portant Anchise, son père, les Pénates, Vesta et tenant par la main le petit lule : un fondateur bien équipé, il vient d'ailleurs, il sait ce qu'il veut. Avant Rome, il y a Lavinium, la ville fondée par Énée, la ville où vont demeurer, pendant les douze siècles de vie accordés à l'Urbs, les Pénates de Rome et le Foyer Public, Vesta. Aucun magistrat ne peut entrer en fonction, inaugurer sa charge sans avoir sacrifié aux Pénates de l'État et à la déesse Vesta. Le voyage à Lavinium est obligatoire, il se fait jusqu'à la fin de l'Empire depuis la Capitale. C'est donc à Lavinium, aujourd'hui Pratica di Mare, à quarante kilomètres de Rome, que sont *ancrés les* Pénates du Peuple Romain. Pénates obstinés, faisant retour dans Lavinium par deux fois depuis la ville d'Albe où les compagnons d'Énée voulaient les transporter. Si bien qu'il fallut renoncer à déplacer une troisième fois les puissances constitutives de l'identité romaine, les dieux « du plus intime », du foyer et du fond, en lesquels il est tentant de reconnaître l'Ascendance, les Ancêtres sur trois générations, fixés à l'origine, dans l'origo, en ce point de l'espace et du temps où se recoupent lignage et territoire. Lavinium enferme les sacra primordiaux de Rome, elle détient les commencements antérieurs à la fondation. Rome primordiale et Rome avant Rome. Lavinium demeure le sanctuaire des origines du Peuple romain dans un décor de ville morte, cité fantomatique traversée par des citoyens fictifs et de temps en temps troublée par le pas pressé d'un magistrat venant rendre ses devoirs aux Pénates (DETIENNE, 1990, p. 9-10).

Cette longue citation est très importante car elle situe bien notre problématique initiale (celle de la fondation de Rome) et nous avons souligné (mis en italique) les passages importants qui lient cet acte de fondation aux dimensions

diastématiques préalables (la dimension de l'*errance* qui précède la fondation proprement dite, la *distance* (mesurable) qui sépare la future Rome de Lavinium, sa pérennité, l'obligation de s'y référer chaque fois qu'un magistrat *inaugure* sa charge en venant honorer les *sacra* primordiaux, le *non-transport* de ces pénates entre Lavinium et Albe puis entre Lavinium et Rome faisant de cette fondation initiale un point fixe intransportable). Cette citation est également importante car elle va nous permettre d'aborder la définition des termes du prochain *templum* sous le signe d'un paradigme de l'altérité; en particulier, la dualité des fondateurs Romulus et Remus qui sont, rappelons-le, des frères jumeaux. Or l'un tuera l'autre, de manière sacrificielle.

Revenons au départ de notre exposé : en tant qu'acte de fondation situé, nous avons parlé de « borne » (topologique) définissant temporellement un avant et un après. Cette borne en tant que parenthèses définissant un intervalle topologique peut être « ouverte » ou « fermée » : ouverte, elle permet de caractériser ce qui précède cet intervalle de fondation, ce qui ne lui appartient pas en propre mais qui l'implicite dans sa définition telle une « puissance » en amont d'un processus d'établissement et l'assurant. C'est, par exemple, le cas de l'autochtonie athénienne qui caractérise une forme de « réserve » indéfinie (une source), une autonomie par rapport à toute espèce d'extériorité en tant qu'apport étranger (soit une hétérogénéité), comme dans le cas de la Rome de Romulus et Remus dont Lavinium est la véritable *origo*, dont la descendance sera assurée par le rapt des Sabines pour se perpétuer (association étroite entre Rome et Albe). Inversement, la borne fermée précise, date, un intervalle de fondation au sein duquel sera développée la configuration générique de la cité (cf. son mythogramme qui constituera le troisième *templum* de cette analyse).

Les trois schémas suivants nous permettent de différencier ces trois types d'implantation : intervalle ouvert, intervalle fermé et le dernier caractérisant un auto-enchâssement (ou « holodromie ») en tant que *profondeur d'ancrage* de la cité dans son sol (par exemple, le « mundus » romain).

Image 2: Trois types d'implantation formant un site d'origine.

a) •••
$$\leftarrow$$
] •••• \rightarrow Terre polis

Intervalle ouvert (l'autochtonie athénienne⁹)

Intervalle fermé (hétérochtonie de Rome¹⁰)

Auto-enchâssement en tant que point d'ancrage dans un sol

Source: L'auteur.

Poursuivons notre citation (DETIENNE, 1990, p. 10); là encore, nous soulignons en italique les expressions qui vont caractériser les expressions de nos deux derniers templa et sur lesquelles vont s'appuyer l'organisation d'une actantialité et du mythogramme de la future cité qui l'accompagne,

« Fondation seconde mais nullement secondaire, ¹¹ la Rome de Romulus et Remus ne s'institue pas sous la forme d'un lieu-saint, d'un temple ou d'une première maison. *C'est le plan d'une ville-cité que vont dessiner ses fondateurs*: avec les temples réservés aux dieux, les bâtiments de la vie publique, les habitations, la muraille et les portes. Lavinium connaît l'enracinement des Ancêtres et du Foyer, tandis que Rome surgit d'une série de gestes accomplis par le roi fondateur: *un dépôt de fondation dans la fosse du « monde »*; *le labour creusant le sillon* délimitant le *pomerium*; *le meurtre du*

⁹ Detienne (1990, p. 4) « En inventant le mot autochtone, les Athéniens se pensent sur le principe du Même consubstantiels à la terre d'où ils sont sortis, identiques entre eux verticalement et horizontalement, tels imperturbablement que le premier-né de la Terre athénienne. Donc ni à demi-ratés, ni mal nés, mais autochtones de bonne souche, déniant vigoureusement, aux « étrangers », toute prétention à une semblable essence. Les autochtones, témoins de la Terre pure de toute pensée d'un ailleurs! »

 $^{^{10}}$ « A l'autre pôle, il y aurait l'Altérité radicale, posant le commencement et la fondation ensemble et dans leur forme absolue. Le Fondateur également autonome, dégagé des modalités d'alliance ou de collaboration qui lui sont si banalement proposées; un Fondateur sans hôte, inattendu, indifférent au déjà-là, ignorant avec superbe toute présence indigène, rivalisant avec la Terre assise en son autochtonie. Donc un Fondateur exerçant son action dans un monde étranger, sur une terre sans appartenance. Et, pour être plus radicalement autre, c'est un acteur humain, même si parfois lui vient un double divin : démiurge, fabriquant du territoire à partir de son action, sans rien concéder à la terre saisie, arraisonnée, déclarée terre sans maître. »

¹¹ Après celle de Lavinium.

double du roi à l'emplacement de la muraille. Le mundus, au centre du Forum, doit enraciner la Ville : il évoque à la fois la voûte du ciel et la bouche de la terre à jamais fermée. Dans une fosse ronde sont déposées les prémices « de tout ce qui est bon de par la coutume et nécessaire de par la nature », avec un peu de terre du pays apportée par chacun des compagnons du Fondateur. Premier enracinement de Rome dans une terre sauvage, conquise par la force mais qui, progressivement, va devenir la terre natale, avec des lieux dont les divinités sont inséparables, un espace, celui du pomærium que le Flamine de Jupiter, véritable dieu vivant, ne peut en aucun cas déserter. Terminus, le dieu Limite, refuse absolument de changer de place : inamovible et inviolable. Deuxième opération : la charrue traçant la muraille et délimitant l'espace sacré de Rome. Partage tranché entre le dedans et le dehors, entre Rome et ses ennemis. Mais il est renforcé par le sang qui va couler dans le sillon, à l'emplacement du mur (Benabou 1984, « Remus, le mur et la mort », Annali dell'Istituto Universitario Orientale. Archeologia e storia antica, 6 : 103-115). Le Fondateur est double : Romulus et Remus, des jumeaux, mi-complices, mi-rivaux; frères ennemis quand l'un viole la limite en sautant par-dessus le fossé et que l'autre le tue comme un ennemi de Rome, le premier. Troisième séquence rituelle de la territorialisation : « les remparts affermis par le meurtre de Remus ». Le Fondateur fait couler le sang de son frère, du cofondateur, de celui qui est son double. »

Venons-en à la spécification de notre deuxième templum qui va suivre; nous dirons que celui-ci caractérise, en tant qu'actantialité associée à une fondation, une dualité et une altérité, ce qu'on pourrait intituler le « paradigme de l'altérité » dans ses différents modes de déclinaison.

D'un côté, nous avons une « altérité radicale » (DETIENNE, 1990, p. 4, p. 5, p. 12, p. 13) associée aux fondateurs, qu'ils soient démiurges ou héros archégètes, en tant qu'étrangers aux sociétés indigènes, personnages inaliénables et inaltérables (absolus, entiers) ; de l'autre, nous avons des « sujets partagés » en ce qu'ils sont le produit d'une constitution graduelle, par étapes (de l'enfance à l'âge adulte, de l'apprentissage à une certaine maîtrise) au moyen de « rites de passage » leur permettant d'accéder par degrés à des statuts plus ou moins éminents dans la société. Ce que Victor Turner a appelé un phénomène de « liminarité » dans la formation socio-culturelle des sujets .

Suivant Van Gennep (1981 [1909]), la structure du rite serait invariablement tripartite et s'exécuterait suivant un ordre déterminé (que l'on retrouverait universellement) marqué par les trois séquences suivantes (que l'on retrouvera dans le templum (3) supra comme structure de base),

(1) Le *rite préliminal* (ou de séparation) requiert une « mort » métaphorique pendant laquelle le sujet est détaché de la stabilité de son primo-environnement; un arrachement au monde antérieur (celui des parents, par exemple) doit avoir lieu durant cette séquence;

- (2) Le *rite liminal* (aussi appelé rite de transition) est un stade d'entredeux marqué par l'incertitude et l'ambiguïté. Il est en rupture avec la séquence précédente, sans préfigurer celle qui lui succédera;
- (3) Le *rite postliminal* (ou d'incorporation) marque le retour de l'initié dans la société normée. Cette société se retrouve néanmoins sous un jour différent; on parle « d'une agrégation au monde nouveau » (p. 30).

Pour Van Gennep, cette structure tripartite est universellement observable. Un rituel de passage constitue spatio-temporellement un entre-deux (monde de la vacuité) défini par l'auteur comme étant « une zone neutre ellemême sacrée pour les habitants des deux territoires (celui d'avant et celui d'après). Quiconque passe de l'un à l'autre se trouve ainsi, physiquement et magico-religieusement, pendant un temps plus ou moins long, dans une situation spéciale: « il flotte entre deux mondes » (p. 28).

Cette étape d'entre-deux, suspendue à la fois dans sa condition matérielle et spirituelle, est distincte de ce qui la précède comme de ce qui la suit (cf. c'est son statut même de terme mixte entre deux termes de base contraires). Sa nature de non-appartenance aux mondes qui la jouxtent lui confère une neutralité la rendant « sacrée » pour les habitants du monde antérieur comme pour ceux du monde à venir.

C'est le sort de tous les individus du groupe (mâles ou femelles, dont les rites sont par ailleurs distincts) pour devenir un adulte normé. Résumons cette opération de « seuillage »: nous avons ainsi trois termes, deux de base (rite de séparation et rite d'incorporation) et un terme complexe, ou mixte, d'entre-deux (rite de transition) les reliant. Ils forment une continuité temporelle (dont les temps peuvent être variables) dans la discontinuité (rupture).

A cette condition « humaine » des sujets sociaux normés, nous opposons diamétralement des sujets hors-normes formant une altérité radicale. Celle-ci, d'ailleurs, se dédouble (formant un point-double par contiguïté) : nous avons, d'un côté, des fondateurs (tels que Romulus) dotés de pouvoirs exceptionnels (force, ruse, courage, etc.,) et de l'autre, ce que Giorgio Agamben a appelé génériquement des « homo sacer », exclus, rejetés de la société (mis à mort)¹².

¹² L'homo sacer ne relève pas de la norme juridique; il peut être supprimé sans qu'il y ait homicide ordinaire; nous avons affaire au « meurtre d'un homme non pas comme violence naturelle mais comme violence souveraine dans l'état d'exception » (AGABEN, 2016, p. 27). De même, on ajoutera (p. 80): « La proximité entre la sphère de la souveraineté et celle du sacré, qui a été si souvent soulignée et diversement justifiée, n'est pas simplement le résidu sécularisé du caractère religieux originaire de tout pouvoir politique, ni une simple tentative visant à lui garantir le prestige d'une sanction théologique. Elle n'est pas davantage la conséquence d'un caractère « sacré », c'est-à-dire à la fois auguste et maudit, qui serait inexplicablement inhérent à la vie comme telle. Si notre hypothèse est juste, la sacertas est plutôt la forme originaire de l'implication de la vie nue dans l'ordre juridico-politique. Le syntagme homo sacer nomme quelque chose comme la relation « politique » originaire, c'est-à-dire la vie en tant que, dans l'exclusion inclusive, elle sert de référent à la décision souveraine.

Bref, d'un côté, des êtres positifs, des héros civilisateurs ou des guerriers invincibles, et de l'autre, des êtres négatifs devenant les rejetons de la société, pourchassés. C'est peut-être la même dualité que nous retrouvons dans le couple Romulus et Remus, issus de la même mère : l'un sera divinisé dans une apothéose finale en tant que héros fondateur alors que l'autre sera sacrifié en tant qu' homo sacer identifié aux ennemis futurs de Rome.

Enfin, nous ajouterons que si les rites de passage constituent un terme mixte graduel entre séparation et incorporation, l'altérité radicale de son côté forme un terme neutre diamétralement opposé: *ni* séparation *ni* incorporation, puisqu'elle forme une inaliénabilité (ou, inversement, un rejet total en tant qu'abjection). Nous avons affaire à deux termes contradictoires rassemblés et intriqués.

Nous obtenons ainsi la schématisation (3) *supra* de ce *templum* dans lequel nous insérerons les deux formes intermédiaires: rites de fondation, lesquels peuvent être de « présage » en tant que faste ou néfaste (les « augures » dont Romulus et Remus se sont prévalus pour être départagés) ou d'« origine » (en tant que site pérenne de fondation), sachant par ailleurs que dans ce rite de fondation on sépare irréductiblement le « dedans » (pur) et le « dehors » (impur) ; enfin, les « hétérotopies » (au sens de Foucault) en tant que « lieux d'étrangeté » ou de mise à l'écart (prisons, asiles d'aliénés, ghettos ou nefs des fous, camp d'enfermement) ¹³. Nous avons également ici deux types d'hétérotopie : les unes étant négatives dont Foucault a parlé et les autres étant positives en ce qu'elles s'excluent positivement de la loi ordinaire (« bois sacré » dans l'antiquité ou *asylum* où les personnes pourchassées pouvaient se réfugier et Rome a été à sa fondation un lieu d'asile ; les « paradis fiscaux » de nos jours, ou encore, les « réserves naturelles » dans lesquelles la nature retrouve ses droits, sont de ce type extraterritorial).

La vie est sacrée uniquement en tant qu'elle est prise dans l'exception souveraine; et la confusion entre un phénomène juridico-politique (l'homo sacer, en tant qu'il est insacrifiable et exposé au meurtre) et un phénomène proprement religieux est à l'origine de toutes les équivoques qui, à notre époque, ont aussi bien marqué les études sur le sacré que celles sur la souveraineté. Sacer esto n'est pas une formule de malédiction religieuse qui sanctionnerait le caractère unheimlich de quelque chose, c'est-à-dire son caractère à la fois auguste et abject: elle constitue, au contraire, la formulation politique originaire de l'imposition du lien souverain. »

¹³ M. Foucault, « Les hétérotopies », conférence diffusée pour la première fois le 7 décembre 1966 à Radio France-Culture et reprise dans ses *Dits et écrits, 1954-1969* (sous la direction de D. Defert et F. Ewald), Paris 1994. Voir également T. Abenia (2019), p. 319-320.

MT+,-**Fondateur** Homo sacer Utopie (plénitude) ≠ (rejet) Dystopie (dislocation) Altérité radicale Présage Hétérotopie Rite de fondation (étrangeté) Origine Séparation Incorporation Rite de passage ("entre deux")

Image 3 : Le paradigme de l'altérité.

Source: L'auteur.

Les deux méta-termes de ce dispositif de déclinaison de l'altérité vont être, d'une part, celui de l'« utopie » en tant que totalité uniforme, isolée, et complète, abolissant l'opposition entre domaine public et domaine privé (cf. le *templum* suivant) et où l'opération de négation en tant qu'altérité n'a pas lieu, et, d'autre part, celui de la « dystopie » en tant que lieu d'une dislocation, d'un état de crise permanent (comme dans le cas des révolutions politiques) — dualité des métatermes qui rappelle, figurativement, celle d'un ordre et d'un désordre territorial.

Récapitulons notre démarche. Au départ, nous avons la formation de dimensions diastématiques (constitutives d'un *spatium mental*) permettant une orientation abstraite entre un ici, un là-bas et un ailleurs (point (1) *supra*), dont la nature eidétique est profondément distincte d'un quelconque relief géographique, caractérisant deux types globaux de « mouvance » (ou guidance) : un nomadisme (l'itinérance) et une sédentarité en tant que choix d'un *situs* comme point de référence fixe. La nature d'une *implantation* définit celle d'une organisation des lieux en tant que séparation suivant qu'elle répond à une structure ouverte ou à une structure fermée (point (2) *supra*) définissant le sol de cette implantation comme ouvert à son contexte tellurique (la spécification d'une autochtonie) ou fermé à celui-ci (la spécification d'une hétérochtonie en tant que « hors-les-murs »).

Ces différentes opérations territoriales sont intimement liées à une actantialité que l'on peut définir par ses rites, de fondation, de passage d'un état à un autre, et d'exclusion-inclusion (formule de G. Agamben citée dans la note 14) en tant que mis à l'écart de lieux (les hétérotopies) que l'on peut définir comme « étrangeté » par rapport à d'autres jugés communs. A ce point, on peut reprendre les différentes considérations associées à une schématisation quasi-

topologique développée dans notre précédent ouvrage. ¹⁴ Ainsi, les tracés de fondation empruntent à cette schématisation leur mode de découpage (formation d'une séparation par frontières ou par séparatrices entre une région interne et une région externe, celle d'un bord ou entre-deux par frontière linéaire et/ou zonale, d'un dessus et d'un dessous par rapport à un sol comme épaisseur (p. 184), etc.) et de repérages cosmographiques (à la fois, terrestres et astraux).

Cette notion d'actantialité n'est pas uniquement réservée aux formes d'échange entre sujets par rapport à des objets qui circulent mais elle est également liée à leur *situs* territorial; ainsi, prenons la figure de Romulus : en tant que fondateur il est associé à un *situs* de fondation (cf. le *sillon* qu'il configure et qui deviendra *pœmerium* entre l'intérieur et l'extérieur; le fait d'occire Remus qui transgressera cette frontière exclusive) et en tant que dictateur il disparaîtra à la fin de sa vie dans une apothéose qui n'est pas sans rappeler la notion de « transport magique » que nous insérons entre un *ici* et un *ailleurs*. Nous avons déjà évoqué la figure épique d'Énée, primo-fondateur de Rome, qui relève d'une errance sur les mers avant d'aboutir au rivage du Latium. Nous avons fait référence au magistrat romain qui doit se déplacer de Rome à Lavinium pour rendre hommage aux Pénates de la ville éternelle. Nous voyons donc que cette actantialité « est située » par rapport aux dimensions diastématiques préalables.

De la même façon, on prolongera ces tracés de fondation dans la figure d'un mythogramme de la cité projetée (*templum* (4) *infra*) dont le *dessin* n'est pas exactement la forme territoriale qu'elle revêtira historiquement (avec son relief, celle de ses transformations successives, de son expansion territoriale), mais son *dessein* en tant que projet mythique qui s'accomplira au fur et à mesure de son évolution¹⁵.

Nos *trois templa* sont indissociablement couplés¹⁶ et forment, par leurs relations, un groupe de mises en rapport entrecroisées : ainsi, pas d'actantialité sans dimensions diastématiques préalables qui la configurent territorialement, mais également, pas de mythogramme de la cité dans son évolution future sans cette actantialité qui la fonde par ses différents rites et qui la reproduiront incessamment.

¹⁴ L'architecture des lieux, Sémantique de l'édification et du territoire, Infolio, 2013, où l'on développe les notions de « structure d'enveloppement » (p. 104) et de « structure de liaison » (p. 108), celles de « monocentration » et de « poly-centration » (p. 159) associées à l'« exo-centration » et à la « con-centricité » en tant que méta-termes (*idem*).

¹⁵ Cette notion d'un *dessein* mythogrammique, distinct du *dessin* historique dans ses variations, n'est pas sans faire penser au *disegno interno* associé à l'*Idea* iconologique dans la peinture du XVI^{ème} siècle. Cf. E. Panofsky, 1983.

¹⁶ Ce que nous avons appelé par ailleurs un *mini-réseau de templa*.

MT+,-Champ de mars Cirque Domaine public ≠ Domaine privé Réserve Basilique Lots Lieux de Lieux résidence civiques Forum Cellules Voies cardinales Muraille ("Cardo" + "Decumanus" Porte de ville

Image 4: Mythogramme de la cité.

Source: L'auteur.

En ce sens, ce mythogramme de la cité projetée constitue une extension de ses opérations de fondation : le *pœmerium* que l'on va retrouver dans la Muraille (le *mur flavien*, par exemple) délimitant une grande forme intérieure (sacrée) distincte de son extérieur (profane); le chemin en tant que parcours traversant que l'on va retrouver dans les voies cardinales comme chaussées, mariées aux grandes orientations géographiques que sont le *cardo maximus* (axe Nord-Sud) et le *decumanus maximus* (axe Est-Ouest); historiquement, ces grandes chaussées vont devenir les grandes artères de liaison territoriale reliant la capitale aux différentes régions périphériques (*Via Aurelia, Via Aemilia, Via Flaminia*, etc.). Ce sont, à la fois des artères de liaison pour le commerce et pour les déplacements militaires; elles seront le symbole d'une occupation romaine du territoire continental.

Enfin, on parlera de la « Réserve » du territoire en tant que lieu vide interstitiel, signifiant un « vacuum » de l'*urbs* édifiée, là où se situeront le *Champ de Mars* (associé à la guerre, à la discipline militaire) et le *Cirque* (ou arènes) en tant que lieu d'affrontement rituel entre des hommes (gladiateurs) et des bêtes sauvages (*venationes*), entre des romains et des prisonniers de guerre « étrangers ».¹⁷ Le *Colisée*, cette structure monumentale érigée bien après les débuts de la cité en sera le symbole grandiose¹⁸ que l'on peut opposer ici à l'*amphithéâtre* grec où, *a contrario*, la parole mythique (tragédie) en fut le rôle éminent.

¹⁷ A propos de ces deux sites, *Champ de Mars* et *Cirque*, nous sommes bien conscients du fait qu'ils occupent une position extérieure (surtout pour le premier) à la muraille, étant impurs par rapport à la région interne (notamment par rapport au *Capitole*, hautement sacré). Selon le principe énoncé par G. Agamben, on pourrait dire qu'ils constituent une exclusion-inclusive, à la fois « hors-les-murs » et participant de cette région interne dont ils constituent l'envers.

¹⁸ Cf. G. L. Hersey, 2004, p. 103-126. Voir également le site en ligne "Le Colisée de Rome" sur Wikipedia donnant une bonne description de l'incroyable "machinerie de mort" accompagnant cette édification.

Que ce soit le *Champ de Mars* (préparation à la guerre) ou les *Jeux du cirque* (associés à la mort, au spectacle du triomphe des vainqueurs sur les vaincus), la « Réserve », au cœur de cette structure mythogrammique est un rappel constant de ses origines agonistiques avec le meurtre de Remus par Romulus. C'est donc à partir de ces trois dimensions essentielles : la muraille, les voies cardinales et la réserve, que nous pouvons définir maintenant les trois autres en tant que termes mixtes complexes qui les relient.

Entre les voies cardinales et la muraille, nous situerons les portes de ville, participant de l'une et des autres, en tant que « seuil » de la cité (là où à l'origine Romulus souleva sa charrue pour laisser un passage); elles ne sont pas tant le symbole des « entrées » à l'intérieur que le fait de « traverser » la muraille, que de pénétrer à l'intérieur de la cité pour se rendre en son centre le plus intime (le Forum ancien, le Capitole). De ce point de vue, les « arcs de triomphe » en tant que commémoration des victoires gagnées sur l'ennemi, en représentent la synecdoque puisque les armées victorieuses, après avoir déposé leurs armes au seuil de la cité, se rendaient en triomphe pour être acclamées sur la via sacra.

Les deux autres termes complexes intermédiaires vont être représentés par des expressions génériques démultipliables : d'un côté, nous avons les « lieux civiques » symbolisant le domaine public en tant que méta-termes (et plus particulièrement, l'État), et de l'autre, les « lieux de résidence » symbolisant le domaine privé, soit les habitations particulières sous la forme de *lots* en tant que parcellaires et de *cellules* en tant que morphologies édifiées (*domus, insula* formant des quartiers d'habitation). On ne fera ici qu'évoquer la place grandissante des palais impériaux (Domitien, Néron, Trajan) au cours de l'histoire romaine qui sont un mélange de domaine privé (en tant que résidence) et de domaine public (en tant que lieux de réception et de pouvoir, cf. *aula regia*). 19

Ces deux expressions génériques corrélées peuvent être ainsi démultipliées en autant d'exemples particuliers au cours de l'histoire romaine : d'un côté, les lieux civiques relevant du domaine public et représentés figurativement par la «

¹⁹ H. Stierlin, *Hadrien et l'architecture romaine*, Paris, Payot, 1994. Cet ouvrage, centré sur la figure impériale d'Hadrien, introduit pour nous un type différent de rite : celui d'une divinisation de l'empereur de son vivant (p. 98), divinisation en tant que transport magique, prédestination et métamorphose en tant que changement de nature; elle fait suite au rite de fondation d'un site et au rite de passage comme entre-deux entre deux phases de la vie ordinaire. L'empereur est un démiurge (mi-humain, mi-divin), cosmocreator, assimilé à Dionysos (en tant que nouveau Dionysos) ou à Sérapis (divinité chtonienne issue d'un syncrétisme alexandrin). Ces références révèlent une origine orientale issue des royautés hellénistiques, qu'a empruntée Hadrien lors de ses voyages. Le thème du transport (en tant que déplacement magique) était déjà présent dans la disparition mystérieuse de Romulus lors de son apothéose, mais l'empereur y ajoute celui d'une prédestination issue des rites de présage, participant maintenant d'une religion astrologique faisant système (et non simplement événement manifesté comme les augures) ; enfin, d'une métamorphose de la personne (plus exactement de son « génie » en tant que « numen ») de l'empereur comme mission apportant un âge d'or. De ce point de vue, le « Panthéon » n'est pas le « temple de tous les dieux » (p. 92, p. 103) mais un « sanctuaire dynastique » comme le souligne H. Stierlin – empereur acclamé et vénéré par ses sujets, transporté sur un char d'apparat (quadrige) symbolisant la course du soleil : « empereur régnant sur le monde comme l'astre du jour sur la terre, il fait de son Panthéon un temple dynastique dont le nom reste caché, mais dont l'évidence éclate aux yeux, fut-ce subconsciemment » (p. 108)

basilique » (là où se traitent les affaires commerciales, financières, judiciaires) et le « forum » (la place publique, à l'origine, unique, sur le modèle de l'agora grecque) développé par la suite en forum impériaux particuliers (forum de Trajan, d'Auguste, de César) dont les portiques constitueront les éléments continus de liaison, lieux civiques auxquels on peut rattacher les thermes (comparables à des forums couverts), les théâtres (en tant que lieux de divertissement), les sanctuaires que l'on peut démultiplier en autant de divinités, à la fois, propres au panthéon romain et aux circonstances particulières. •

Les évaluateurs de cet article m'ont demandé de préciser mon rapport à la théorie de René Thom que j'ai bien connu lors de la Décade de Cerisy-la-Salle: ce rapport est complexe car il n'est pas de stricte affiliation entre mes recherches sur la notion de lieux et sa démarche de morphologue-mathématicien (par exemple, dans son livre Esquisse d'une sémiophysique, 1988). Je m'en suis fortement inspiré lors de la conceptualisation de ces objets de recherche mais j'ai utilisé des voies différentes, aux prises, au départ, avec des objets empiriques tels que des architectures et des formes urbaines.

La notion de territorialité, donc de situs et de totalités, nous réunit, mais j'ai davantage procédé de la notion de « monadologie » (au sens leibnizien) que de système morpho-dynamique ; le templum, dont ma démarche procède, représente parfaitement cette notion en tant qu'unité minimale d'articulation, associées à d'autres, pour former des réseaux de templa, comme si une totalité complexe pouvait être « morcelée » en différents groupes de propriétés décrivant un certain aspect. L'ensemble peut constituer un certain « paysage épigénétique » (Thom, 1988, p. 24), image multiple et fragmentée d'une certaine problématique ; ainsi, la notion de lieux représente une entité abstraite définie au moyen d'un certain nombre de couplages dont la figure de base est triadique (interne, externe; élévation, profondeur ; monocentré, polycentré ; etc.).

Par ailleurs, cette démarche procède de deux niveaux d'analyse qui se répondent: niveau d'une procédure « logique » (appellation approximative pour désigner des relations d'association complémentaires entre termes) et niveau d'une procédure « topologique » et plus précisément locologique (au sens de Michel de Glas) ou quasi-topologie au sens d'une « analysis situs » leibnizienne dans laquelle les frontières sont « épaisses » (formant des bords entre régions) et non « minces » (comme dans la topologie ensembliste). Cette description me permet d'analyser plus finement les qualités empiriques d'une territorialité.

Je reprendrai l'exemple initial de mon exposé : la schématisation des diastémies (1) supra. Au départ, nous avons trois sites qui établissent une situation imaginaire: ici (comme en linguistique, c'est l'endroit d'où je parle, où je me situe comme une sorte d'origo personnel, « hic et nunc »), là-bas, comme site

éloigné, là où je désire me rendre (site, donc, accessible dans la distance à la fois perceptible et physique), peu importe les difficultés rencontrées pour y accéder ; enfin, l'ailleurs indéfini, afin de « sortir » de cette situation de co-présence entre l'ici et le là-bas (l'« ailleurs » poétique comme dans maintes figures littéraires, mais aussi, dans les contes populaires, dans les mythes). Cela peut être un ailleurs d'avant (comme dans le Paradis terrestre) comme cela peut être un ailleurs d'audelà, indéfinissable.

Nous avons ainsi trois termes de base (pas seulement au sens logique mais au sens topologique); en tant que logique, ce sont des termes contraires admettant des moyens termes et en tant que topologie ce sont des espacements, des bornes d'atteinte). Bref, nous avons affaire à un spatium mental comme lieu cognitif.

Entre ces trois termes de base nous pouvons ainsi introduire des termes de liaison qui sont des termes mixtes en ce qu'ils participent d'un point de départ et d'un point d'arrivée; entre un ici et un là-bas, on peut introduire un déplacement, peu importe les moyens utilisés, et une distance d'accomplissement; ce moyen terme se partage donc entre une distance qui mesure optiquement un espacement et un déplacement en tant qu'effectuation. Entre un là-bas et un ailleurs, on peut situer une zone d'errance dont le terme final n'est pas précisé. C'est le voyage d'Ulysse au retour de la guerre de Troie dont le terme est connue (Ithaque) mais dont la distance et la durée s'avèrent incertaines. Enfin, entre un ici et un ailleurs, on situera la notion d'un transport en tant que transition plus ou moins magique et/ou instantanée (dans les contes orientaux, c'est par exemple le rôle des « tapis volants »), ou en tant que transfiguration d'un être vivant qui « réapparaît ».

Les méta-termes de cette schématisation constituent la catégorisation générique de ces sites d'atteinte et des types de déplacement entre eux. C'est ce qu'on peut appeler un « paradigme » sémiotique en ce qu'on peut en décliner les différentes possibilités. J'aurai pu reprendre bien d'autres exemples tels que celui des rapports entre microcosme et macrocosme définissant les relations (d'échelle) entre la carte et le territoire, la projection stéréographique qui les relie en tant que rapport entre une sphère et un plan de projection tangent (Jean Petitot, René Thom, « Sémiotique et théorie des catastrophes » dans les Actes Sémiotiques, volume V, 47-48, 1983).

Références

ABENIA, Tiphaine. *Architecture potentielle de la Grande Structure Abandonnée* (GSA). 2019. 625 p. Thèse (Doctorat/PhD en Architecture) – Université Toulouse 2-Jean Jaurès avec Université de Montréal, Montréal-Toulouse, 2019. Disponible sur:

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23968. Consulté le: 17 mar. 2023.

AGAMBEN, Giorgio. Homo sacer: l'intégrale 1997 – 2015. Paris: Seuil, 2016.

BOUDON, Pierre. *L'Architecture des lieux*. Sémantique de l'édification et du territoire. Gollion: Infolio, 2013.

DE GLAS, Michel. Sortir de l'enfer cantorien. *Intellectica, Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive,* n. 51, p. 191-241, 2009. Disponible sur: https://doi.org/10.3406/intel.2009.1738. Consulté le: 17 mar. 2023.

DETIENNE, Marcel (dir.). Tracés de fondation. Louvain-Paris: Peeters, 1990.

FOUCAULT, Michel. *Dits et écrits, 1954-1969* (sous la direction de D. Defert et F. Ewald). Paris: Gallimard, 1994.

GRANT, Michael; HAZEL, John. Dictionnaire de la mythologie. Paris: Seghers, 1975.

HERSEY, George. The Colosseum: the cosmic geometry. *In*: PÉREZ-GOMEZ, Alberto; PARCELL, Stephen. (ed.). *Chora 4: Intervals in the philosophy of architecture.* Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2004. p. 103-126.

LEROI-GOURHAN, André. *Le geste et la parole, tome II*: la mémoire et les rythmes. Paris: Albin Michel, 1964.

PANOFSKY, Erwin. *Idea*: contribution à l'histoire du concept de l'ancienne théorie de l'art. Paris: Gallimard, 1983.

STIERLIN, Henry. Hadrien et l'architecture romaine. Paris: Payot, 1994.

THOMASSEN, Bjorn. *Liminality and the modern*: living through the in-between. London & New York: Ashgate, 2014.

TURNER, Victor. *The forest of symbols:* aspects of ndembu rituals. Ithaca: Cornell University Press, 1970.

VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage:* études systématiques des rites. Édition électronique, 1981 [1909].

The foundational layouts of Rome

BOUDON, Pierre

Abstract: Following the collective work published by Marcel Detienne (1990), we have taken up again the theme of foundational layouts, in particular that of ancient Rome, inaugurated by Romulus according to a foundation ritual (Plutarch). It is for us the occasion to take again our analysis of the places and to develop them from a thematization according to our semiotic approach by means of a logico-topological schematization called templum. It is through the notion of mythogram that we have differentiated this approach: structure of orientation of a space, actantiality associated with types of ritual, planning of an urban order that will be found throughout Roman history. These three correlated schematizations – to which it would be necessary to associate, in an underlying way, the logic of establishment of the place developed in our precedent book (2013) – make it possible to characterize the idea of a typical « urban form » in its recurrence.

Keywords: theory of places; templum; mythogram of foundation.

Como citar este artigo

BOUDON, Pierre. Tracés de fondation à Rome. *Estudos Semióticos* [online], vol. 19, n. 1. São Paulo, abril de 2023. p. 351-367. Disponível em: https://www.revistas.usp.br/esse. Acesso em: dia/mês/ano.

How to cite this paper

BOUDON, Pierre. Tracés de fondation à Rome. *Estudos Semióticos* [online], vol. 19, issue 1. São Paulo, April 2023. p. 351-367. Retrieved from: https://www.revistas.usp.br/esse. Accessed: month/day/year.

Data de recebimento do artigo: 16/01/2023. Data de aprovação do artigo: 10/03/2023.

Este trabalho está disponível sob uma Licença Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 Internacional. This work is licensed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 International License.

